

ASSOCIU DI CACCIA « U LEVRU » - QUENZA
EXTRAITS de l'AG du 08/08/2021 (règlement à connaître par chaque chasseur)

	<u>Ouverture</u>	<u>Fermeture</u>
Perdrix et caille	Ouverture reportée au Samedi 2 octobre 2021 (PMA perdreaux fixé à 2 oiseaux par jour/chasseur NB: 3 jours de chasse autorisés par semaine: samedi, dimanche et mercredi	Dimanche 14 novembre 2021
Lièvre	En raison des nombreux lâchers effectués depuis 2018 et qui se poursuivront en 2021, la chasse aux lièvres reste interdite jusqu'en septembre 2022.	
Tourterelle des bois ou turque	Chasse interdite	
Bécasse	Dimanche 5 septembre 2021 (PMA bécasse fixé à 3 oiseaux par jour/chasseur)	Samedi 20 février 2022
Grive et Merle noir	Dimanche 5 septembre 2021	Samedi 20 février 2022
Pigeon et autres colombidés	Ouverture reportée au Lundi 1 novembre 2021	Samedi 20 février 2022
Sanglier	Dimanche 15 août 2021	Lundi 31 janvier 2022

Rappel Informations Importantes

Le prix des cartes reste inchangé: 25, 35 ou 70 euros;

- Chasse sur le plateau du Cuscionu: **Arrêt obligatoire** véhicules structure Bucchi Nera;
- Circulation des véhicules à moteur très réglementée sur le plateau du Cuscionu. S'adresser à la mairie de Quenza;
- La carte de sociétaire, le carnet de battue et le gilet fluo sont obligatoires;
- L'utilisation de la chevrotine est autorisée en battues collectives d'au moins 7 participants, avec un responsable de battue.
- La pose de panneaux « chasse en cours » est obligatoire avant chaque battue.

PS: la chasse restera fermée les mardis et vendredis jusqu'au 20 février 2022

- La chasse reste interdite dans la réserve de chasse approuvée de Menta;
- Partenariat avec la commune de Sorbollano: la carte de sociétaire, propriétaire-résident permet de chasser sur le territoire de la commune de Sorbollano et vice-versa;
- **Rappel obligatoire pour tous les adhérents:** la vignette auto adhésive vendue avec la carte d'adhérent doit être apposée bien en vue sur le pare-brise du véhicule du chasseur;
- L'emploi du collier de repérage (GPS) sur un chien d'arrêt est **totallement interdit** sur l'ensemble du territoire de la société;
- **Interdiction de chasser** devant le secteur « A Cota », route du Cuscionu, en haut et en bas de la route sur une distance de 200m avant et après la culture à gibier nouvellement installée et baïlée;
- Une fosse à déchets de gibier (en dur) va être rapidement installée à proximité de la route qui longe la forêt de « Cola »;
- Chaque sociétaire, propriétaire résident, a droit à 2 invitations journalières gratuites par saison de chasse (s'adresser au bureau au moins 1 semaine avant la date prévue).
- Création carnet de prélèvement perdreau + obligation de prélever les ailes (IMPCF)

Fait à Quenza le 12 Août 2021

Le président
SOCIETE DE CHASSE
U LEVRU - QUENZA

Le secrétaire
[Signature]